



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

BESOIN
HÉBERGEMENT

Pour l'instant, le besoin d'hébergement sera couvert par une solution temporaire

En raison du développement de la promotion du sport d'élite de l'armée, le Centre national de sport de Macolin (CSM) enregistrera, d'ici 2030, environ 40'000 nuitées de plus qu'en 2022. Le besoin d'hébergement supplémentaire pour les athlètes militaires est grand. La demande sera comblée par une installation temporaire de 90 lits dès 2025.

De plus en plus de jours de service à Macolin

Les membres de la promotion du sport d'élite de l'armée ont pu effectuer jusqu'à 100 jours de service supplémentaires volontaires depuis 2013. En outre, le chef du DDPS a décidé en 2019 de doubler le nombre de sportives et sportifs de l'école de recrue (ER) de 70 à 140 par an. En combinaison avec les séjours des cours de répétition (CR), qui en résultent, la demande de lits augmente progressivement.

Entièrement exploité pendant 36 semaines

Le bâtiment d'hébergement et de formation prévu sera utilisés à pleine capacité pendant les deux ER. En hiver, il est occupé par l'armée pendant un total de 36 semaines de novembre à mars et en été d'avril à août. Entre les ER, le nouveau bâtiment sera disponible pour d'autres groupes d'utilisateurs au printemps et à l'automne.

Transition avec une solution temporaire

Le bâtiment d'hébergement et de formation d'origine aurait dû être mis en service cette année. Avec la capacité d'hébergement existante, et en raison de ce retard, le besoin croissant d'options d'hébergement pour la promotion du sport d'élite de l'armée ne peut plus être satisfait. Une solution transitoire sera donc mise en œuvre dans le courant de l'année 2025 par une installation temporaire de 90 lits. D'une part, le bâtiment temporaire correspond au volume maximum possible du bâtiment, en tenant compte du règlement de construction du lieu choisi, et d'autre part, à l'exigence minimale d'une école de recrues comprenant des cadres. La demande future de 140 lits continuera d'exister. La solution temporaire ne sert donc qu'une solution transitoire.



Le bâtiment provisoire de deux niveaux avec attique sera construit sur le parking P4 à proximité immédiate de la Maison du Jura. (© 115West°/VINN)



Les plus jeunes soldats de l'école de recrue du sport d'élite de Macolin en mars 2024. (© OFSPO)

Emplacement important pour l'exploitation

La condition préalable au bon fonctionnement de l'exploitation est que l'hébergement temporaire – ainsi que le futur nouveau bâtiment – soit situé à proximité immédiate des autres hébergements et des possibilités de restauration. Les personnes hébergées ici à l'avenir seront prises en charge au restaurant Bellavista ou au restaurant de la Swiss Olympic House. Ils utiliseront l'infrastructure de séminaire de la Swiss Olympic House, du bâtiment principal, du Bellavista et du Grand Hôtel, ainsi que les prestations de médecine sportive, de régénération et de diagnostic de performance de la place des Mélèzes. Les sessions d'entraînement se déroulent principalement dans la zone de la Fin du monde.

Conteneurs directement sur l'asphalte

L'hébergement temporaire est constitué de conteneurs en acier installés sur le parking P4, à côté de la Maison du Jura. Les conteneurs de l'OFCL, qui se trouvent actuellement à côté de l'ancienne salle de sport, seront réutilisés à cette fin, adaptés à la nouvelle utilisation et complétés par de nouveaux conteneurs. La construction des conteneurs se compose de deux niveaux complets avec un attique et sera construite dans l'angle nord-est de l'aire de stationnement directement sur l'asphalte. La fondation est sécurisée par des micropieux. 90 lits sont prévus en chambres doubles. Chaque niveau dispose de sanitaires avec douches et toilettes.